DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 10/153

L'An deux Mille Dix, le 30 avril à 21 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 23 avril 2010

Le 23 avril 2010

ETAIENT PRESENTS: M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. RICH, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES:

Mme GRAMMATICO représentée par Mme CHABANEAU M. JARDONNET représenté par M. MERLE M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES: -

Nombre de conseillers en exercice : 33 Nombre de présents : 30 Nombre de votants : 33

Mme DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET: Attribution de subventions culturelles

RAPPORTEUR: Mme WILLMANN

VOTE: UNANIMITÉ

La Commission Culturelle, qui s'est réunie le 27 Avril 2010, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission Culturelle,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

ORCHESTRE D'HARMONIE DU COLLEGE EMILE ZOLA ASSOCIATION LE MOULIN DU ROC	2 000,00 € 500,00 €
TOTAL	2 500,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 30.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 3 mai 2010

Pour le Député-Maire, L'adjoint délégué, Bernard GIRAUD